

# GUIDE DE LA REPRISE D'ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION



Direction de la Formation Tout au Long de La Vie

*« Un gagnant est un rêveur qui n'abandonne jamais »*

*Nelson Mandela, 1918-2013*

# SOMMAIRE

La reprise d'études c'est quoi ?.....	4
Les étapes de cette reprise.....	6
Modèle de feuille de présence mensuelle.....	10
L'offre de formation de l'Université.....	12
Nous contacter.....	14



# LA REPRISE D'ÉTUDES C'EST QUOI ?

La Direction de la Formation Tout au Long de La Vie (DFTLV) est un guichet unique pour les entreprises et les adultes candidats à la formation continue. Il ouvre l'accès à tous les diplômes préparés à l'Université de La Réunion.

La DFTLV vous accompagnera vers la, ou les, formations qui correspondent à votre parcours tout en vous orientant vers les organismes, services ou personnes compétentes lors de vos recherches de financement ou toute autre démarche.

## POUR QUI ?

---

**L'ensemble de l'offre de formation (initiale) de l'Université de La Réunion est accessible à tous (salariés, libéraux, demandeurs d'emploi...).**

Nous assurons une qualification du niveau 4 au niveau 1 (Equivalent Bac à Bac +8).



## JE SUIS SALARIÉ.E

Vous allez bénéficier d'une prise en charge de votre employeur ou d'un organisme (FONGECIF, AFDAS, ANFH, UNIFORMATION, Congé de formation professionnelle, OPCA, OPCO, OPACIF, etc.), alors **VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE À L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION SOUS LE STATUT DE STAGIAIRE DE LA FORMATION CONTINUE QUI IMPLIQUE DES DÉMARCHES ET UN SUIVI PARTICULIER.**

Les frais de formation que vous aurez à acquitter seront différents (devis fournis sur demande). La DFTLV vous apportera toutes les informations nécessaires.

Si vous êtes salarié finançant sur vos fonds propres, un diplôme qui n'est pas organisé spécifiquement en formation continue, vous devez suivre les indications figurant dans la rubrique « [Inscriptions](#) » du site de l'Université de La Réunion.



## JE SUIS DEMANDEUR D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRE DE L'ALLOCATION D'AIDE AU RETOUR À L'EMPLOI FORMATION (AREF)

Vous pouvez percevoir l'aide au retour à l'emploi formation (Aref) si vous remplissez les 3 conditions suivantes :

- VOUS PERCEVEZ L'ALLOCATION D'AIDE AU RETOUR À L'EMPLOI (ARE)
- VOUS SUIVEZ UNE FORMATION PÔLE EMPLOI DANS LE CADRE DE VOTRE PROJET PERSONNALISÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI (PPAE) OU DE VOTRE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)
- VOTRE FORMATION DOIT ÊTRE D'UNE DURÉE D'AU MOINS 40 HEURES

### COMMENT S'INSCRIRE ?

---

Si vous souhaitez demander votre inscription en tant que stagiaire de la formation continue (après avoir été admis dans la formation que vous visez pour les formations à accès sélectif) nous vous invitons à prendre RDV avec la gestionnaire en charge de la reprise d'études :

dftlv-formation6@univ-reunion.fr

Vous ne devrez en aucun cas procéder à votre inscription administrative ailleurs qu'à la DFTLV (sauf si vous vous inscrivez dans une formation relevant de l'IUT ou de l'IAE). Surveillez également le site de l'université et les informations fournies par la faculté dont relève votre formation pour obtenir les informations concernant la date et le lieu de votre rentrée.

Vous pouvez de façon dérogatoire commencer à suivre les cours en attendant qu'administrativement votre inscription soit achevée.

#### ● Modalité de suivi

● Si vous êtes demandeur d'emploi non indemnisé, il s'agit d'une inscription en formation initiale, il faudra alors vous inscrire directement à l'Université de La Réunion.

# Reprise d'études

Reprendre une formation à l'Université de La Réunion, un processus en 5 étapes



**1**  
Informations  
et conseils

**Je m'informe auprès de la faculté/école/institut concernée**

- Je participe à une réunion d'information
- Je me renseigne sur les formations proposées par l'université
- Je me pose les questions clés

**2**  
Projet



**Je construis mon parcours de formation auprès de la faculté/école/institut concernée**

- Je sélectionne le parcours adapté à mon projet
- Je recherche le dispositif adéquat (en alternance, à distance, à temps partiel, à temps plein...)
- Je rencontre une conseillère de la formation continue pour un entretien de positionnement

**3**  
Financement



**J'élabore mon plan de financement auprès de la DFTLV**

- Puis-je mobiliser mon CPF ?
- Quelles prises en charge existent ?
- Quels organismes peuvent m'aider ?

**4**  
Candidature



**Je constitue mon dossier de candidature auprès de la faculté/école/institut concernée**

- Je dépose ma candidature
- Je suis accepté / refusé
- Je confirme mon entrée en formation

**5**  
Démarrage



**Je démarre ma formation auprès de la faculté/école/institut concernée**

- Je signe mon contrat de formation **auprès de la DFTLV**
- J'assiste aux cours
- Je signe obligatoirement les listes d'émargement
- Je reste en contact avec la DFTLV

### LA DFTLV

- Informe sur les dispositifs de financement.
- Oriente l'usager vers la composante concernée
- Inscrit administrativement les demandeurs d'emploi bénéficiant de l'AREF et les salariés bénéficiant d'un financement
- Contractualise et réceptionne les paiements pour les frais de formation et les droits nationaux
- Transmet le certificat de scolarité et la carte multi-service
- Transmet le modèle de tableau d'assiduité mensuelle
- Réceptionne chaque mois entre le 5 et le 10, les tableaux d'assiduité mensuelle complétés et signés par l'apprenant, les intervenants et/ou la faculté, l'école ou l'institut (UFR lettres, sciences, droit, INSPE...) les tableaux d'assiduité mensuelle complétés et signés de l'apprenant
- Déclare l'assiduité auprès du Pôle Emploi sur la plate-forme KAIROS ou de l'organisme financeur

### LA FACULTÉ, L'ÉCOLE OU L'INSTITUT

- Informe les usagers sur la formation (candidature, modalité de recrutement, programme, Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC), enseignements, organisations pédagogiques etc
- Instruit les dossiers de candidature
- Organise la commission d'admission et la commission de Validation des Acquis Professionnel et Personnel (VAPP)
- Émet l'autorisation d'inscription et transmet au candidat par mail ou via la plate-forme «e-candidat» et l'informe sur le service d'inscription (DFTLV si demandeur d'emploi AREF ou salarié financé ; pour tous les autres cas, le candidat sera orienté vers la DEPF : Direction des Etudes du Piltage et de la Formation
- Gère et organise la formation : gestion des emplois du temps, des salles etc
- Inscrit pédagogiquement aux enseignements
- Organise les jurys de diplôme
- Gère et communique les résultats aux apprenants

Si vous êtes salariés bénéficiant d'un financement ou demandeur d'emploi indemnisé AREF et que vous êtes admis dans une formation initiale de l'Université de La Réunion, Vous candidatez comme un étudiant à une formation de l'Université, **néanmoins votre inscription administrative se fera auprès de la DFTLV.**

Vous réglerez les droits nationaux pour une licence ou un master ou autres :

Cyler de licence	170.00 €
Cycle de master	243.00 €
Doctorat et habilitation à diriger des recherches (HDR)	380.00 €
Diplôme d'ingénieur	601.00 €

Puis vous signerez un contrat de formation professionnelle en payant les frais afférent. Dans le cas où vous bénéficiez d'un financement, vous devez transmettre votre attestation de prise en charge à la DFTLV.

La DFTLV établira la convention de formation professionnelle entre vous, l'Université et votre entreprise.

Afin de communiquer avec le Pôle Emploi ou votre entreprise votre assiduité et vos absences, la DFTLV vous remettra un modèle de tableau de suivi mensuel. Il faudra identifier dans ce tableau toutes vos séances de cours (jour par jour avec les heures, l'intitulé des matières et le nom de l'enseignant, faire émarger par l'enseignant) et le retourner chaque mois avant le 5 du mois qui suit à la gestionnaire : [dftlv-formation6@univ-reunion.fr](mailto:dftlv-formation6@univ-reunion.fr)

Si l'enseignant ne souhaite pas signer, vous pouvez vous rapprocher de votre secrétaire pédagogique de la faculté, école ou institut et faire signer et tamponner pour chaque mois.

A réception du tableau complété et signé par tous les acteurs, la DFTLV procédera à la déclaration de votre assiduité auprès du Pôle Emploi ou de votre employeur (ou l'organisme de financement).



**Attention/Rappel : la DFTLV n'intervient pas sur les points suivants :**

Organisation pédagogique de la formation :

- gestion des emplois du temps et des salles
- Inscription pédagogique aux enseignements
- Transmission des résultats à la formation
- Organisation des jurys d'examen

Pour ces divers points, nous vous invitons à vous rapprocher de votre faculté/école/institut de rattachement ( UFR Lettres, Droit et Économie, Sciences et Technologie, INSPE...)





# L'OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITÉ

Pour répondre aux besoins du territoire, l'offre de formation de l'Université de La Réunion est structuré en deux champs :

## CULTURES, TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS PLURIELLES DANS L'OCEAN INDIEN

### DUT :

- DUT Gestion des Entreprises et des Administrations
- DUT Carrières Sociales
- DUT Techniques de Commercialisation

### BUT :

- BUT Gestion des Entreprises et des Administrations
- BUT Carrières Sociales
- BUT Techniques de Commercialisation

### Licences :

- Licence Lettres
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Information-communication
- Licence Sciences sociales
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence STAPS - Education et motricité
- Licence Administration publique
- Licence Administration économique et sociale
- Licence Droit
- Licence Economie et gestion
- Licence professionnelle Métiers de la communication: chargé de communication
- Licence professionnelle Management et gestion des organisations
- Licence professionnelle Métiers des arts culinaires et des arts de la table
- Licence professionnelle Métiers du tourisme et des loisirs
- Licence professionnelle Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire
- Licence professionnelle Commercialisation des produits et services
- Licence professionnelle Assurance banque finance: chargé de clientèle
- Licence professionnelle Management des processus logistiques
- Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité: comptabilité paie
- Licence professionnelle Métiers du marketing opérationnel
- Licence professionnelle Tourisme et loisirs sportifs
- Licence professionnelle Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle

### Masters :

- Master Anthropologie
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Histoire
- Master Information, communication
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Lettres
- Master Sciences du langage
- Master Français langue étrangère
- Master STAPS - Management du sport
- Master Tourisme
- Master Management et administration des entreprises
- Master Management sectoriel
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Comptabilité contrôle audit
- Master Marketing, vente
- Master Monnaie, banque, finance, assurance
- Master Economie appliquée
- Master Relations internationales
- Master Droit des affaires
- Master Droit du patrimoine
- Master Droit public

## SCIENCES, TECHNOLOGIES ET SANTE EN ENVIRONNEMENT TROPICAL

### Ingénieur :

- Cycle Préparatoire Intégré (agroalimentaire, réseaux et télécommunications, bâtiment et énergie)
- Cycle ingénieur (agroalimentaire, réseaux et télécommunications, bâtiment et énergie)

### Etudes de santé :

- PAS / LAS

### DUT :

- DUT Génie Civil - Construction Durable
- DUT Génie Biologique
- DUT Réseaux et Télécommunications
- DUT Hygiène, Sécurité, Environnement

### BUT :

- BUT Génie Civil - Construction Durable
- BUT Génie Biologique
- BUT Réseaux et Télécommunications
- BUT Hygiène, Sécurité, Environnement

### Licences :

- Licence Chimie
- Licence Sciences pour l'ingénieur
- Licence Génie civil
- Licence Informatique
- Licence Mathématiques
- Licence Physique
- Licence Sciences de la terre
- Licence Sciences de la vie
- Licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales
- Licence STAPS - activité physique adaptée, santé
- Licence STAPS - entraînement sportif
- Licence Sciences pour la santé
- Licence professionnelle Agronomie
- Licence professionnelle Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique
- Licence professionnelle Métiers des réseaux informatiques et télécommunications
- Licence professionnelle Métiers du BTP: génie civil et construction
- Licence professionnelle Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement
- Licence professionnelle Technico-commercial
- Licence professionnelle Développement de projets de territoires
- Licence professionnelle Maintenance et technologie: organisation de la maintenance
- Licence professionnelle Métiers de l'industrie: mécatronique, robotique
- Licence professionnelle Métiers du BTP: bâtiment et construction

### Masters :

- Master Biodiversité, écologie et évolution
- Master Biologie - santé
- Master Chimie et sciences du vivant
- Master Energie
- Master Génie civil
- Master Informatique
- Master Mathématiques
- Master Sciences de la terre et des planètes, environnement
- Master Ville et environnements urbains
- Master Risques et environnement
- Master STAPS - activité physique adaptée, santé

# NOUS CONTACTER

## ACCUEIL – STANDARD

Du lundi au jeudi de 08h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00

Le vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h à 15h



0262 48 33 70



dftlv@univ-reunion.fr



ftlv.univ-reunion.fr

## NORD

2 rue Joseph Wetzell



Parc Technologique Universitaire - Bâtiment 3

97490 SAINTE CLOTILDE

## SUD

120 avenue Raymond Barre

Bâtiment

97430 LE TAMPON

